

13855

**GROUPE DE TRAVAIL N°1
GESTION DES CONFLITS**

- **Président** : **HASSAN OULD AOUBECK** **MAURITANIE**
- **VICE PRESIDENT** : **Dr. SEYDOU BOUREIMA** **NIGER**
- **RAPPORTEUR** : **AHMED MOHAMED NADIF** **TCHAD**
- **MODERATEUR** : **Pr. SAMBA TRAORE** **SENEGAL**

I. INTRODUCTION

Le groupe de travail n°1 s'est penché sur la question « gestion des conflits ». Après la formation du bureau et quelques échanges de points de vue, il a été convenu de ne plus revenir en arrière pour diagnostiquer les causes des conflits qui étaient déjà identifiées dans l'atelier de Bobo. Mais il s'agira ici de proposer des actions concrètes pour la prévention et/ou la résolution de ces derniers, identifier les principaux acteurs, les mécanismes et les moyens pour les mettre en oeuvre.

Cependant un bref aperçu des causes de conflits identifiées à Bobo a été donné par le modérateur pour permettre aux membres du groupe de s'orienter.

II. ETAT DE LIEU

Avant d'arriver à l'identification des actions, le groupe a réfléchi d'abord au cadre du travail. Considérant que les causes des conflits sont connues, on s'est posé les questions suivantes :

Quelles sont les actions à mener ? Quels sont les principaux acteurs ? Quels sont les mécanismes à mettre en place ? Quels sont les moyens à mobiliser ? Et enfin on a réfléchi sur le suivi de ces actions c'est à dire celles de court ou de long terme. Pour répondre à toutes ces questions un état de lieu a été fait pour permettre de voir ce qui existe dans le domaine de conflits, dont voici les principales articulations :

- * La vulgarisation des textes ;
- * La formation - Sensibilisation - Information ;
- * La création de cadre de concertation ;
- * La développement des ressources ;
- * La décentralisation des actions de sensibilisation ;
- * Le préalable de conciliation à imposer ;
- * Organiser l'utilisation équitable des ressources et les développer ;
- * La création des réseaux nationaux de gestion de conflits liés au pastoralisme ;
- * L'adaptation des textes aux réalités de terrain ;
- * L'harmonisation des polices de transhumance ;
- * Le renforcement de l'organisation des Eleveurs ;
- * Renforcer des capacités locales de gestion des conflits ;
- * La création d'un observateur des ressources pastorales ;
- * Organiser d'avantage la transhumance ;
- * La modernisation de la politique de l'élevage ;
- * Mettre en place des programmes de développement pastoral ;
- * Mettre en place des infrastructures adéquates pour promouvoir l'élevage ;
- * Harmoniser les textes législatifs et réglementaires ;
- * Sensibiliser les législateurs/Magistrats à la question rurale ;
- * Mettre en place des cadres et mécanismes adéquate de participation des acteurs à l'élaboration des programmes ;
- * Elaborer des plans nationaux d'aménagement du territoire ;
- * Intensifier le processus de décentralisation ;
- * Moderniser l'élevage et initier des unités de transformation.

Voilà en général les actions proposées par le groupe de travail. Cependant par soucis d'efficacité et au risque de nous répéter, nous avons procédé au regroupement de toutes les idées autour de quatre actions principales.

III. LES ACTIONS PROPOSEES

Action n°1

Organiser et renforcer l'utilisation équitable des ressources naturelles.

Action n°2

Améliorer et adapter le cadre législatif et réglementaire ;

Action n°3

Renforcer la formation, l'information et la sensibilisation des acteurs

Action n°4

Créer et renforcer les structures de concertation et de gestion des conflits.
Aux différentes actions proposées, nous avons identifié des acteurs :

Action n°1 :

Les principaux acteurs sont :

- L'Etat et ses démembrements ;
- Les organisations paysannes et les exploitants forestiers et les Industriels ;
- Les autorités, traditionnelles et religieuses ;
- Les partenaires au développement ;
- Les Elus locaux.

Action n°2

Les principaux acteurs sont les mêmes que ceux de l'action n°1 mais à divers degrés d'implication. On ajoute également à ces acteurs les institutions inter-Etats.

Action n°3

Les principaux acteurs sont :

- L'Etat et ses démembrements ;
- Les organisations paysannes ;
- Les structures de formation ;
- Les médias ;
- Les ONG et les Projets ;
- Les Autorités Traditionnelles et Religieuses ;
- Les Associations de droit de l'homme.

Action n°4

Les acteurs sont les suivants :

- Les Autorités Traditionnelles et Religieuses ;
- Les organisations paysannes ;
- Les ONG et les partenaires au développement ;
- Les comités locaux de médiation et de conciliation.

Après l'identification des actions et des principaux acteurs devant les mettre en place, les membres du groupe se sont penchés sur les divers mécanismes pouvant favoriser leur réalisation.

IV. LES MECANISMES A METTRE EN PLACE

- La concertation à tous les niveaux
 - L'implication de tous les acteurs
 - L'organisation des lois et leur diffusion au niveau des acteurs pour que celles-ci ne soient pas perçues de manière répressive ;
 - La vulgarisation des textes en langues nationales ;
 - Le renforcement des organisations paysannes ;
 - L'adaptation des modules de formations dans le contexte de terrain ;
 - Favoriser les échanges et la circulation de l'information ;
 - Le préalable de la conciliation à imposer ;
 - Le renforcement des valeurs culturelles traditionnelles jouant un rôle prépondérant dans la gestion de conflits.
 - L'amélioration des réseaux nationaux de gestion de conflits.
- Les actions, les acteurs, les mécanismes étant identifiés, il faudrait maintenant mobiliser les moyens qui pourraient favoriser leur mise en exécution. Des moyens ici sont des outils opérationnels qui permettent d'atteindre les objectifs fixés. Aussi à chaque action, des moyens plus ou moins appropriés sont proposés.
- * A l'action n°1 nous proposons des plans concertés d'occupation et d'utilisation des ressources à court et moyen terme ; et ceci dans le souci de concrétiser les conclusions du présent atelier.
- Nous proposons également des Comités de Gestion des Ressources qui prendraient en charge l'exécution et la gestion des points d'eau, des marchés, des parcs à vaccination.... Ceci aussi à moyen terme ;

* A l'action n°2, nous proposons à long terme, un Code rural qui renfermerait les textes et règlements devant régir les activités rurales ;

* A l'action n°3 les moyens proposés sont les suivants :

- à court terme :
 - * l'alphabétisation fonctionnelle et la post-
alphabétisation
 - * les radios rurales ;
 - * les moyens vidéos ;
 - * les animations rurales ;
- à moyen terme :
 - * les banques de données ;
 - * les voyages d'études ;

* A l'action n°4 les moyens proposés sont à moyen terme ;

- * des observatoires de prévention et de gestion des conflits qui assureraient le suivi à l'échelon régional ;
- * la décentralisation dont la forme et le contenu doivent être soumis à un débat de fond.

Pour le suivi en général, les observatoires seraient un meilleur moyen de prévention et de gestion des conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles.

- Pour ce qui est de la suite à donner de cet atelier, les membres du groupe attendent une large diffusion des résultats et conclusions au niveau de tous les acteurs possibles.

- Que les Représentants des Associations, les Chefs Coutumiers restituent les conclusions des travaux aux acteurs de base c'est à dire les organisations pastorales.

Conclusion :

- Les membres du groupe souhaitent qu'une grande partie des recommandations de l'atelier soient effectives dans les meilleurs délais ;

Que le **PRASET** et ses principaux partenaires continuent à jouer le rôle de catalyseur c'est-à-dire favoriser les échanges d'idées et d'expériences entre les différents pays par l'organisation des ateliers régionaux et sous régionaux.

Les membres du groupe, pour finir, remercient vivement les organisateurs de l'atelier.

Fait à Dakar, le 25 Octobre 1996

L'ATELIER

MARDI 22 OCTOBRE 1996

COMMISSION 1 = CONFLITS

LISTE DES PRESENTS

Nom & Prénoms	Organisme	Pays
Assane O. AOUBECK	Institution MINT	Mauritanie
Chiek HAMDANE	Réprésentant Eleveurs	Tchad
Oumarou Djibrila	Ministère Administration	Tchad
Kader AKA	PAPEL/A.B.A.	Sénégal
Mamadou Mallé CISSE	Ministère Adm. Territ.	Mali
Abdoullatif THIAM	SODESP	Sénégal
Souleymane NDIAYE	Journaliste -Démocratie -	Sénégal
Joseph YAMEOGO	MATS	Burkina Faso
Boubacar TORODO	PSB.UNSO	Burkina Faso
Henri LO	ISE/UCAD	Sénégal
Souleymane SECK	DIREL	Sénégal
Amirou Garba SIDIKOU	ASS. Chefs Traditionnels	Niger
Dr. DOUAMBA Tinga	Chef Coutumier	Burkina Faso
Ahmed Mohamed NADIF	PSAP/Minist. Elevage	Tchad
Mamadou BOCOUM	PAPEL/Direct. Elevage	Sénégal
NIANG Ibrahima	DIREL/MA	Sénégal
Khady FALL	DIREL/MA	Sénégal
Marie SOW	G.I.E./Eleveur National	Sénégal
El A. Malick SOW	Fédérat ^o . GIE d'éleveurs	Sénégal
HACHEME Françoise	Minist. Intérieur	Bénin
Issoufou MAAZOU	Minist. Intérieur	Niger
Songa DIALLO	ARED	Sénégal